

ABONNEMENT

saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans le dernier cas. Et du droit de modifier le texte ou les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'a bonnet :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 OCTOBRE

BULLETIN

Enfin, après neuf mois et vingt et un jours d'attente, la Chambre se décide à entamer la discussion du budget de 1889. Deux mois et dix jours nous séparent de cet exercice.

Le cabinet radical s'est mis d'accord — en apparence du moins — pour augmenter les charges des contribuables. Le projet de création d'un nouvel impôt sur le revenu, préparé par M. Peytral, a été arrêté hier matin au conseil de cabinet.

Voilà un projet d'impôt nouveau, très lourd, dont les électeurs se souviendront aux prochaines élections générales. Le parti radical verra, à ce moment, l'enthousiasme que le pays réserve à ces aggravations fiscales.

Le discours par lequel M. Daynaud a ouvert la discussion générale du budget a mis la gauche en fureur. Il contenait donc de dures vérités. En voici une notamment qui a sa valeur : Le député du Gers a constaté que les dépenses des budgets communaux et départementaux dans les départements conservateurs, c'est-à-dire dans ceux où la majorité des députés sénatoriaux est conservatrice, sont dans la proportion de 4 à 44 comparativement aux départements républicains.

blées départementales comme dans les Chambres, prodiguent follement les deniers publics. L'éloquence de M. de Jouvencel, sans vertu régénératrice, n'a pas détruit l'effet de ces justes critiques.

LA RÉVISION

La commission de révision a entendu MM. Jolibois et Gaudin de Villaine sur les projets dont ils sont les auteurs.

M. Jolibois a demandé qu'avant de procéder à la révision constitutionnelle le pays fût consulté par un plébiscite sur la forme du gouvernement : Monarchie, République, Empire.

M. Gaudin de Villaine, tout en repoussant le principe de l'hérédité monarchique, demande l'élection d'un souverain à vie. Le député de la Manche a insisté surtout sur la nécessité de confier les ministères de la guerre et de la marine à des ministres inamovibles, choisis par le chef de l'Etat en dehors du Parlement.

Quand la commission de révision aura entendu les auteurs des différents projets, elle aura, ce nous semble, fort à faire pour débrouiller l'imbroglio révisionniste !

PLANS FREYCINET

Il y avait longtemps qu'on n'avait parlé du fameux plan Freycinet conçu dans une mémorable « nuit historique ». La Chambre a eu à en apprécier une toute petite parcelle. Il s'agissait de l'agrandissement du port de Boulogne. M. de Freycinet qui a inventé les chemins électoraux, non seulement improductifs, mais onéreux pour la fortune publique, avait aussi conçu le plan des grands travaux de port. On a gaspillé millions sur millions, ouvert partout des chantiers, au lieu de créer sur nos côtes trois ou quatre ports capables par leurs dimensions et leur profondeur d'attirer le commerce maritime et de faire une concurrence sérieuse aux ports de Gènes et d'Anvers.

En réalité rien d'important n'a été fait, rien terminé.

Le plan concernant Boulogne-sur-Mer était évalué à 20 millions. On n'a terminé que les travaux extérieurs et les crédits sont épuisés. M. Deluns-Montaud a osé prétendre que la faute en était à la Chambre. M. Le Provost de Launay a répliqué que si les ministres s'occupaient des travaux qui leur incombent au lieu de se promener dans toute la France pour faire de l'agitation politique, on ne serait pas exposé à de pareilles déceptions. On abandonnera donc le plan Freycinet et à l'aide de nouvelles dépenses on essaiera de tirer parti de ce qui a été fait pour l'agrandissement du port de Boulogne-sur-Mer. Les contribuables prieront les frais des folles conceptions de M. de Freycinet.

AVIS A L'ÉTRANGER

C'est scandaleux. A l'occasion de la nomination du général de Miribel au commandement du 6^e corps d'armée, les journaux intransigeants et boulangistes se laissent aller à signaler à l'ennemi les imperfections les plus préjudiciables de notre situation militaire.

Pour battre en brèche le général dont la réputation lui porte ombrage, M. Boulanger, oubliant son titre de général, vide son portefeuille secret, et, pour se venger dans des conditions absolument insolites, il ne craint pas d'indiquer à l'ennemi les avantages qu'il aurait sur nous en cas de guerre.

Il suffit de parcourir l'article que nous trouvons dans la Presse du 21, pour voir ce que deviendrait l'armée, le jour où le boulangisme serait triomphant.

Ce jour-là, en vertu même de sa gloire incontestée, M. le général de Miribel serait mis à l'écart par le général remuant et brouillon qui tiendrait les rênes du gouvernement.

D'après la Presse et l'Intransigeant, le général de Miribel est un podagre, un inexpérimenté et un incapable. Grâce à leurs lie-

tenants, Boulanger et Rochefort, — bien et dûment avertis par eux, — les trois alliés n'ont plus qu'à entrer en France. Les indications boulangistes leur permettent de savoir qu'ils n'ont devant eux qu'une frontière découverte.

Dans un autre ordre d'idées, la République française donne sa note dans le concert et indique nettement le côté vulnérable de nos défenses.

La conclusion évidente est que la frontière n'est pas gardée à l'Est. C'est M. Boulanger qui le dit, qui l'affirme, et la haute situation qu'il a occupée donne à sa déclaration une trop réelle sanction.

Ainsi donc, pour les politiciens, la Patrie n'est plus au-dessus des discussions. C'est là l'œuvre néfaste des factions démocratiques.

INFORMATIONS

IMPÔT SUR LE REVENU

Le projet d'impôt sur le revenu, au sujet duquel le conseil des ministres sera appelé de nouveau à délibérer, comprend 48 articles divisés en 8 titres visant notamment la base de l'impôt, l'exonération, la déclaration, la retenue, le taux, les pénalités.

Le ministre distingue entre les valeurs qui, comme les actions et obligations de chemins de fer, ne doivent pas être soumises à la déclaration et celles qui doivent être soumises à la déclaration.

L'IMPÔT SUR LES OPÉRATIONS DE BOURSE

M. Calvinhac, député de la Haute-Garonne, a déposé sur le bureau de la Chambre sa proposition imitée de la législation allemande et tendant à frapper d'un impôt les spéculations de Bourse.

D'après cette proposition, le droit serait de 25 centimes par opération portant sur 3,000 fr. de rente 3 0/0 ou 4,500 fr. de rente 4 1/2 0/0.

55 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIBON

— Je suis guéri, n'est-il pas vrai ? Appelons l'hôtelier afin qu'il l'apprenne et me rende la clef de ma chambre.

Il sonna. L'hôte arriva. L'officier de la santé avait déjà empoché ses cinq écus.

— Monsieur est guéri. Allah Akbar ! Moi, je ne l'empêche plus de sortir. Seulement, il faut le garder pour l'officier de la sécurité. Monsieur n'est certainement plus cholérique, mais il est peut-être toujours espion.

— Brigand ! lui décocha Camille en levant son poing.

— L'officier est mon ami. Tout ce que je puis, c'est vous l'envoyer tout de suite.

Et il s'empressa de vider les lieux, laissant en présence sa victime et l'hôtelier.

— Ce sont de fameux fripons, allez, que tous vos officiers de paix et d'hygiène. A propos, vous avez, comme voyageurs, un vieux monsieur et une jeune demoiselle, mes voisins, là, d'à côté. Restent-ils quelques jours encore au Caire ? Où sont-

ils aujourd'hui ? Je n'entends chez eux aucun bruit.

— J'ignore s'ils séjourneront ici longtemps. Aujourd'hui ils sont allés aux Pyramides.

— Si j'étais libre ? murmura Camille avec regret. Voyons, rendez-moi quelques heures de liberté. Je vous donne ma parole d'honneur que je rentrerai à l'hôtel à l'heure convenue.

— Impossible, mon cher compatriote ; cela attirerait sur ma tête et sur mon hôtel les plus irréparables malheurs.

La porte se rouvrit bientôt après la sortie de l'hôtelier pour laisser entrer l'officier de la sécurité.

— Ah ! le bandit ! Il était au bout de la rue qui attendait son complice.

— La guérison de votre choléra, baragouina-t-il, est achevée ?

— Oui ; j'ai rendu un peu d'argent et j'ai été subitement guéri.

— Mais, vous êtes encore en soupçon d'espionnage chez les Ottomans à cause de Sa Majesté Grecque qui...

— Et pour ne plus l'être, voyons, combien cela coûte-t-il ?

— Le choléra est une mauvaise maladie ; mais l'espionnage plus mauvaise encore.

— Alors, trois écus...

— Comme pour le choléra, monsieur français,

comme pour le choléra ! cinq écus.

Camille sonna de nouveau l'hôtelier et lâcha les cinq écus à l'officier. Le patron de l'hôtel parut.

— Mon innocence brille, paraît-il, comme le soleil des Pharaons, Monsieur va vous l'annoncer.

— En effet, le signor n'est aucunement espion ; il peut viadriaturer comme il lui plaira.

Et, s'inclinant avec reconnaissance, il quitta la chambre à reculons. Camille se frotta les mains et battit des pieds comme si on lui eût enlevé des menottes et des entraves. Il se sentait libre, libre de voir sa future, libre de parler au père, de faire sa demande, libre d'en finir avec cette longue litanie des malices du sort. Se tournant vers l'hôtelier :

— Donc, mes voisins de chambre sont en excursion aux Pyramides, aux célèbres Pyramides, aux pyramidales Pyramides ? A combien de lieues d'ici ?

— Quatre lieues.

— Seulement ? et comment a'y rend-on ?

— Sur un âne avec un des bourriquiers de l'hôtel.

— Parfait ! Parfait ! Dans une heure, je pars. Que tout soit prêt ! Que l'âne soit superbe et le bourriquier excellent ! Je suis, ô mon cher compatriote champenois, le plus heureux des mortels de France, de Navarre et d'Égypte.

L'hôtelier s'en alla donner des ordres, mais

bien convaincu que son voyageur était une tête brûlée, suivant l'expression de sa vieille Champagne.

— Les Pyramides ! Quel cadre splendide à la beauté d'Éva ! Quels témoins à une demande en mariage ! Et quelle journée, grand Dieu ! Après avoir échappé à l'hôpital, des cholériques bleus, au pal peut-être des espions grecs, admirer l'ange de ses rêves, la muse de ses inspirations, la fée de son foyer, en face des Pyramides du haut desquelles les quarante siècles vont nous contempler, à côté du sphinx camus sous le marteau de Cambyse et qui va chanter au lever de ma félicité conjugale.

Camille se répandit en extravagances hautes de beaucoup de coudees comme toute chose en Égypte. Mais en se répandant de la sorte, il n'oubliait pas l'essentiel, une toilette élégante, de bon goût et de rare distinction. Il fatiguait sa glace à lui rendre ses boutons de chemise, son œuf de cravate, la coupe de son gilet. Cependant, en présence de son image, la contrariété plissa son front, la tristesse gagnait son cœur, et il s'en exprimait par des soupirs profonds et répétés.

Sa joue droite avait arboré une nuance de vieux safran. Enfin, on pourrait croire son visage brûlé par les ardeurs du soleil lybique. Mais ses cheveux londs et ras, par place, écobués comme une friche ? Au fait, cette coiffure ne jurait point avec

Pour les autres valeurs françaises, le droit serait de 50 centimes pour les valeurs jusqu'à 500 fr., de 1 fr. pour les valeurs de 500 à 2,000 fr., et de 2 fr. pour les valeurs au-delà de 2,000 fr.

Pour les valeurs étrangères, les droits seraient doubles.

Cette proposition a été renvoyée à l'examen de la commission du budget.

LES GRANDS MAGASINS

M. Debatre, député de la Seine, a déposé à la fin de la dernière session une proposition dont le texte a été distribué aux députés.

Voici les trois articles de cette proposition qui intéressent beaucoup de commerçants :

« Art. 1^{er}. — A l'égard des magasins réunissant plusieurs commerces et industries, et dont le chiffre d'affaires dépassera un demi-million, la patente actuelle sera remplacée par une taxe de tant pour cent sur les bénéfices nets.

« Art. 2. — Le chiffre des bénéfices sera affirmé sincère et véritable.

« Toute déclaration frauduleuse sera frappée d'une amende décuple de la somme dissimulée.

« Art. 3. — La prescription pour la répression de la fausse déclaration sera de trente ans. »

LA PROPOSITION BOYER

M. Anatole Boyer a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi sur l'incompatibilité entre le mandat de sénateur ou de député et les fonctions de ministre ou d'administrateur de Sociétés financières et autres.

Cette proposition est signée par MM. Boyer, Camélinat, Planteau et Calvinhac.

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ITALIE

La *Riforma* dit que si le gouvernement italien se décide à publier un Livre vert sur les négociations entre la France et l'Italie, les documents qu'ils contiendra iront à l'encontre de la conclusion tirée par les journaux français de la publication du Livre jaune, à savoir que l'Italie est seule responsable de l'échec des négociations.

La volonté formelle, dit le journal, de ne pas conclure de traité, avouée par M. Viète, n'est que l'application de sentiments anti-italiens qui ont cherché et trouvé un moyen de se manifester.

Il n'y a pas, pour ainsi dire, d'acte politique accompli par la France dans ces derniers temps qui n'ait été dirigé contre l'Italie, et cela ne date pas de l'arrivée au pouvoir de M. Crispi.

Il est difficile de dire plus de contre-vérités.

Le gouvernement français a toujours fait preuve, au contraire, d'une complaisance sans bornes pour le gouvernement italien.

Le bruit court que M. Andrieux aurait

reçu de M. Wilson des documents très compromettants contre MM. Bihaut, Rouvier et d'autres anciens ministres.

Dans l'entourage de M. Clémenceau, il se produirait une poussée pour la réintégration du général Boulanger dans les cadres de l'armée.

La *Petite République française*, mise à prix 450,000 fr., avec faculté de baisser, n'a trouvé acquéreur qu'au prix de 450 fr.

QUERELLES D'ALLEMANDS

Le gouvernement est avisé que de nouvelles intrigues des agents allemands et anglais menacent de nous susciter de graves difficultés à Madagascar. Les tribus du Sud viennent de réclamer le protectorat du consul anglais sous prétexte que la France ne les protège point contre les corvées aux mines imposées par les Hovas. D'autre part, les Allemands poussent le roi des Antokares à placer l'île de Nossi-Mission sous leur protectorat en exploitant contre la France le traité qui nous empêche de prêter assistance à ces populations contre les agressions des Hovas. Des instructions ont été transmises hier matin à M. Le Myre de Villers, résident général.

Le Tonkin continue plus que jamais à être un placement de père de famille. La liquidation des dépenses établie par M. l'intendant Joffroy pour l'année 1887, accuse un déficit de douze millions; sans compter sept autres millions de matériel à rembourser aux divers départements ministériels.

LES INCENDIES DE FONTAINEBLEAU

Dans la nuit de dimanche à lundi, la population de Fontainebleau était mise en émoi par le tocsin. Le magasin à fourrages était la proie des flammes.

Hier matin, le magasin n'était plus qu'un monceau de cendres fumantes. Les pertes s'élevaient à environ 130,000 francs.

Ce même magasin avait déjà été brûlé le 27 juin 1886. On pense que ce nouveau sinistre, comme le premier, est dû à la malveillance.

Vers trois heures du matin, alors que tous les secours étaient concentrés sur ce point, un second incendie éclatait à l'autre extrémité de la ville, dans la plaine de la Chambre, et réduisait en cendres les hangars et les remises de M. Poilleux, entrepreneur de vidanges. Le matériel a pu être sauvé. Les dégâts sont évalués à 2,500 fr.

Ces constructions, brûlées déjà dans les premiers jours d'août, n'étaient terminées que depuis quinze jours et n'étaient pas encore assurées.

A peu près à la même heure, le feu était mis dans quatre autres endroits de la rue de la Paroisse, dans le chantier de M. Pouzol, grainetier, dans l'écurie de M. Rochon, boatanger, et dans un magasin de cadres de

ses superbes moustaches heureusement échappées aux poudres de l'indépendance et lui faisait une tête féodale d'assez noble et fière tournure. Mais ses cils ! Mais ses sourcils ! ils étaient restés dans les flammes pyrotechniques. Il faut, à tout prix, remédier du mieux possible à leur absence. Heureusement pour Camille qu'il avait fréquenté quelques boudoirs de grâces mondaines. Il arracha délibérément le bouchon à la bouteille de son déjeuner. Il le charbonna à une bougie, et d'une main sûre, comme s'il eût esquissé une académie, il se dessina des sourcils, arqués avec une délicatesse infinie.

N'oublions pas que c'est un combat que je vais livrer ; non pas le combat d'Hercule à la massue contre l'hydre de Lerne, mais le combat d'Hercule à la quenouille contre la belle Ouphalé.

Quand il se sent suffisamment armé de toutes les réductions, il descendit, enfourcha une jolie bourrique et, suivi de son bourriquier, sortit de Cairo.

Il franchit Fostat, le faubourg habité par les Coptes, traversa dans une cangue le Nil près des files fleuries de Rhodé et, perché sur son âne, remonta l'autre rive du fleuve. Le fleuve avait réintégré dans son lit les flots de son inondation d'octobre et les blés se balançaient par immenses houles sur le sol couvert de son limon. Des ibis blancs et des cigognes aux pattes rouges se pro-

menaient gravement et hiératiquement à côté des grands buffes entravés dans les champs.

Tout à coup, la verdure cessa brusquement et le sable commença. La terre cultivée fit place au désert. Bientôt le sphinx de granit rongé émergea des sables rosés et envahissants dans lesquels s'effondraient insensiblement, avec l'éternité des siècles, ses pattes, son dos et sa croupe. Le Père de l'Épouvante, comme le nomment les Arabes, était tourné du côté du fleuve et boudait au désert ayant des Bédouins couchés à son ombre et des vautours juchés sur sa tête. Un vent tiède soufflait comme une caresse ardente et mystérieuse.

Au sud, les palmiers de l'ancienne Memphis levaient leur éventail vert comme pour éventer la vieille cité évanouie dans ses ruines. A l'ouest, le désert lybique se perdait à l'horizon, mamelonné de monticules de sable que déplacent les vents.

A mesure que Camille approchait, les trois pyramides de Chéops, de Chephrem et de Mycérinus grandissaient hors des sables comme d'énormes champignons de pierre qui poussaient visiblement au incendies du soleil. Vastes dans leurs bases, gigantesques dans leur hauteur, elles s'étagent rappelant, chacune, ses vingt années d'édification et ses cent mille hommes à l'ouvrage. Tout cela, pour échapper au vandalisme des hommes et abriter de la morsure des vers une momie de cinq pieds. Hélas ! La poussière royale du Chéops n'en vole

M. Bassinot, miroitier. On a pu, heureusement, s'en rendre facilement maître.

Une enquête a été ouverte. Deux arrestations ont été opérées hier matin. D'autres vont avoir lieu.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le *Popolo Romano* confirme qu'au moment de son départ l'Empereur d'Allemagne se montra à la gare très aimable pour M. Crispi.

Il lui dit : « Je compte vous serrer de nouveau la main dans Rome intangible, vraiment intangible. »

L'Empereur répéta deux fois le mot intangible, en le soulignant.

La *Fanfulla* dit encore que le roi, l'empereur et le comte de Bismarck se sont entre-nus du voyage du roi à Berlin. Rien n'a été fixé, mais ce voyage aurait sans doute lieu à la fin d'avril prochain.

L'empereur a dit au maire, en partant, qu'il gardera un souvenir impérissable de l'accueil qu'il a reçu ; il a parlé au préfet dans les mêmes termes, ajoutant qu'il se propose de revoir Rome. Il a salué les présidents de la Chambre et du Sénat, puis M. Crispi, auquel il a témoigné une vive sympathie et serré la main plusieurs fois. Le roi a également serré la main du comte de Bismarck dans les deux siennes. Il lui avait offert une chope à bière en argent avec des bas-reliefs en or.

TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN ITALIE

Rome, 20 octobre. — La nuit dernière, entre les gares de Salandra et de Crassano (province de Tarente), un éboulement considérable s'est produit, au moment même du passage du train allant de Naples à Brindisi, et transportant un grand nombre d'habitants de Tarente, qui revenaient des fêtes de Rome et de Naples.

Plus de 70 blessés et 90 morts ont été, jusqu'à présent, retirés des décombres. 4 wagons sont encore ensevelis sous l'éboulement avec, au moins, 420 personnes.

NOUVELLES MILITAIRES

LA MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire vient d'être conférée au général Février.

Avant la décision que vient de prendre M. de Freycinet, la médaille militaire ne pouvait être décernée qu'aux généraux qui ont commandé en chef devant l'ennemi.

Les deux maréchaux de France et sept généraux sont titulaires de cette médaille.

Ce sont :

Le maréchal Canrobert, médaillé le 13 janvier 1855, en Crimée ;

Le maréchal de Mac-Mahon, médaillé le 27 décembre 1857, en Algérie ;

pas moins, depuis longtemps dispersée à tous les vents d'Egypte, tandis que des Bédouins demi-nus vivent, comme de la vermine, sur la célébrité de sa Pyramide.

Camille, devant cette grande leçon des puissances et des faiblesses humaines, avait presque oublié ce qui l'amena au désert. En approchant de la grande Pyramide, un petit groupe aux vêtements européens le ramena à la réalité. Il le reconnut surtout et bientôt aux palpitations de son cœur. C'était la jeune demoiselle et le vieux monsieur, la fille et le père.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jess, Saumur

P. ANDRIEUX

BAISSE DE PRIX

Sucre, 4 fr. 05 le kilog.

Huile de Colza épurée, 35 cent. le

1/2 kilog.

Bougie Japonaise bonne qualité, 70 cent.

le paquet.

Le général de Failly, médaillé le 26 décembre 1868, après l'expédition de Rome ;
Le général de Ladmirault, médaillé le 19 juin 1871, pendant la Commune ;
Le général Faidherbe, médaillé le 30 décembre 1880 ;
Les généraux Lallémand et Saussier, médaillés le 11 juillet 1882 ;
Le général Gresley, ancien ministre de la guerre, médaillé le 29 décembre 1882 ;
Le général Billot, médaillé le 14 juillet 1887.

L'ARMÉE ANGLAISE EN 1887-88

L'exposé général de la situation de l'armée anglaise à la fin de 1887, vient seulement d'être publié. Ce document nous donnera l'indication nécessaire pour juger de l'état actuel de l'armée, la situation n'ayant pas dû se modifier d'une manière sensible.

Au premier janvier dernier, l'armée britannique comptait 244,024 officiers et soldats distribués de la manière suivante :
Iles britanniques, 107,270 (dont 28,036 en Irlande) ;

Egypte, 4,738 ;

Colonies, 25,848 ;

Indes, 72,345 ;

En route, 820.

Les désertions se sont élevées pour cette année au chiffre de 5,355 ; 41,905 hommes ont été congédiés ; 10,701 sont passés dans la réserve et pas moins de 10,598 soldats sont passés en conseil de guerre.

Au point de vue de la nationalité, sur 203,060 sous-officiers et soldats, 149,445 étaient Anglais, 17,084 Écossais et 31,342 Irlandais, 4,796 étaient nés aux Indes ou dans les colonies ; il y avait 157 étrangers et 536 de nationalité inconnue.

On a noté aussi que 5,027 soldats ne savaient ni lire ni écrire, 2,696 savaient lire et non écrire et 2,804 pouvaient écrire, mais ne savaient pas lire.

Au point de vue de l'instruction on voit par là que l'armée britannique ne brille d'aucun éclat, car il y a une proportion de 23 hommes sur 100 ne sachant ni lire ni écrire.

Il y a 7 ans, la cavalerie ne disposait que de 11,714 chevaux pour 47,734 hommes. Présentement, la situation paraît meilleure, car on note pour toute l'armée 24,922 chevaux et mulets, ce qui fait 680 de plus que l'année dernière.

Terminons, en marquant qu'en 1887, 31,254 recrues entrèrent dans l'armée, et que, dans ce nombre, 13,744 avaient moins de 19 ans.

Il y eut donc 44 pour cent de très jeunes soldats qui, en 1887, s'engagèrent dans l'armée anglaise.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Les lycées de filles

D'accord avec bon nombre de nos confrères, nous avons critiqué les lycées de filles. Ceux que les républicains ont l'habitude d'appeler les « réactionnaires » ne sont d'ailleurs pas seuls à condamner cette coûteuse et pernicieuse invention.

Voici un journal républicain, *l'Estafette*, qui dit vertement leur fait aux partisans de ces lycées. Pour noire part, si nous pensons tout ce qu'écrivit *l'Estafette*, nous n'aurions jamais osé le dire aussi crûment :

« La carrière de la femme, ce n'est ni la science, ni la politique, ni les arts, ni le barreau, ni la médecine, ni même le commerce ; la femme a pour mission de tenir le ménage de l'homme, de surveiller son liège, de cuisiner la soupe, de gouverner sa servante ; si les moyens de son mari lui permettent d'employer une aide, d'allaiter ses enfants, de les débarbouiller, de leur apprendre l'alphabet et le commencement des choses.

« La femme n'a pas à discuter la quadruple racine de la raison suffisante avec Schopenhauer, ni à résoudre des problèmes de géométrie. Mais si vous l'habituez uniquement à des exercices de haute spéculation intellectuelle, comment obtiendrez-vous d'elle une contention d'esprit et une application assez énergique pour empêcher le lait de f... le camp sur le fourneau ou la bonne de faire danser l'anse du panier ? »

Comment se marieront-elles ?

Les ouvriers, les petits employés, les commerçants, les modestes fonctionnaires, de leur côté, peuvent-ils s'accommoder pour épouses de ces précieuses doctresses ! Dans leur vanité de femme instruite et éduquée, elles ne voudraient pas d'un homme en blouse ou d'un scribe en paletot râpé. Que faire alors ? Quel avenir est le leur ? L'enseignement. Mais une statistique lamentable établit qu'il y a en ce moment 43,000 institutrices sans emploi.

Vous allez donc renforcer ce contingent de l'attente désespérée et de l'espérance incertaine. Il y aura bientôt plus, en France, de maîtresses que d'élèves. Où ira ce troupeau féminin de lycéennes ! Hélas ! on n'ose envisager la porte de sortie de ces lycées, dont l'entrée semble si joyeuse et où l'on ne pénètre qu'avec le triomphe au front, et les bonnes paroles du ministre dans les oreilles. Cette issue est triple, le célibat, la misère, la prostitution. C'est le seuil de l'enfer moderne.

Il en sera bientôt des lycées de filles comme des bataillons scolaires.

Après les avoir prônés et défendus avec un enthousiasme sans pareil, MM. les républicains s'évertueront (ils s'évertuent déjà) à prouver leur inutilité et leurs dangers.

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

M^{lle} Marie-Zélie Taillard est nommée institutrice à Rou-Marson.

M^{lle} Marie Beault est nommée institutrice au Coudray-Macouard.

NOMINATIONS DANS LA MAGISTRATURE

Par décret en date du 20 octobre, sont nommés :

Président du tribunal de première instance d'Angers, M. Jousseau, vice-président au siège de Rouen, en remplacement de M. Godin, décédé ;

Vice-président du tribunal de première instance de Rouen, M. Unal, vice-président au siège d'Angers, en remplacement de M. Jousseau, qui est nommé président à Angers ;

Vice-président au tribunal de première instance d'Angers, M. Collin, président au siège de Cholet, en remplacement de M. Unal, qui est nommé vice-président à Rouen ;

Président du tribunal de première instance de Cholet, M. Debled, procureur de la République près le siège de Segré, en remplacement de M. Collin, qui est nommé vice-président à Angers ;

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Segré, M. Despelou, juge d'instruction au siège de Châteaugontier, en remplacement de M. Debled, qui est nommé président ;

Juge au tribunal de Châteaugontier, M. Gachet, substitut du procureur de la République près le siège de Baugé, en remplacement de M. Despelou, qui est nommé procureur de la République ;

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Baugé, M. Coma, juge suppléant chargé de l'instruction au siège de Cholet, en remplacement de M. Gachet, qui est nommé juge.

PREVISIONS DU TEMPS

Voici des prévisions pour les trois derniers mois de l'année :

Du 10 au 18 octobre, baromètre entre 772 et 775. — Vent nord : beau temps, mais froid avec gelées.

Du 19 au 26, baisse du baromètre, descendant un peu au-dessous de 760, pluie et vent d'ouest par intermittence. En résumé, température mixte.

Du 27 octobre au 2 novembre, grand abaissement de température : froid vif, temps très sec, baromètre de 775 à 780 ; vent fixe dans la partie nord.

Du 3 au 6 novembre, relèvement de température et descente du baromètre au-dessous de 750 ; vent se tenant à l'ouest et au sud-ouest, avec pluie.

Du 7 au 12, pluie très forte et vent soufflant en tempête. Baromètre 730 à 735. Mer très agitée sur nos côtes.

Du 13 au 30 novembre, température relativement haute pour la saison, baromètre bas, pluies selon les altitudes et grands vents d'ouest.

Du 1^{er} au 16 décembre, même température que dans la période précédente.

Du 17 au 20, baromètre très bas, tempêtes imminentes sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée ; grandes pluies et fortes crues.

Du 21 au 31, accalmie. Le baromètre aura une tendance à remonter et les vents à se fixer au nord-ouest.

LES AFFICHES MANUSCRITES

Souvent on appose contre les murs ou sur les portes des affiches écrites à la main. Quelques-unes sont munies de timbres de rejets et non d'affiches à 10 centimes, timbre beaucoup plus considérable pour leur dimension. Presque toutes sont sur papier libre.

En agissant ainsi, voici les peines auxquelles on s'expose et les cinq contraventions différentes que l'on peut encourir :

1^o 1 fr. d'amende par affiche, pour emploi de papier blanc, lequel est réservé aux actes de l'autorité ;

2^o 1 fr. d'amende pour défaut de timbre ;

3^o 1 fr. d'amende pour défaut de nom d'imprimeur, bien que l'affiche soit manuscrite ;

4^o 1 fr. d'amende pour affichage sans autorisation ;

5^o 1 fr. d'amende si l'affiche est posée sur un monument public.

Il ne s'agit encore, dans cette nomenclature, que des minimums, car l'amende peut être plus forte. En outre, les frais s'élèvent à 13 ou 14 francs.

On voit que c'est encore meilleur marché de faire régulièrement les choses.

La grève de Cholet

Les journaux de Paris ont publié et nous avons reproduit, à propos de la fin de la grève de Cholet, une note communiquée sans aucun doute par l'Agence Havas.

L'article suivant, adressé de Cholet même à l'Anjou, en date du 18 octobre, prouve combien les correspondants d'Havas en Maine-et-Loire renseignent exactement cette agence.

LA FIN DE LA GRÈVE

Après plus de quatre semaines de privations, les tisserands colportiers à la main, sous l'étreinte de la misère, ont repris le travail, aux conditions fixées par leurs patrons avant la grève.

Les tisserands mécaniques, qui avaient fait grève sous prétexte de soutenir leurs camarades à la main, sont rentrés de leur côté dans les tissages, avec une diminution de leurs salaires équivalente à 10 0/0.

Voilà les avantages procurés aux ouvriers par la chambre syndicale socialiste. Quatre semaines sans salaires, et après, une diminution de la main-d'œuvre.

Cette diminution devenait indispensable pour les patrons par suite de la concurrence des autres centres de fabrication. Ils avaient essayé de la reculer le plus possible, et sans la grève subite de leurs ouvriers, il est certain que les nouveaux tarifs n'auraient été appliqués qu'à la fin de l'hiver. Par leur départ absolument injustifiable, les ouvriers se voient appliquer les tarifs nouveaux quatre mois plus tôt. La cessation de tout travail par les ouvriers, au principal moment des livraisons, causait aux industriels un tel préjudice qu'il était à craindre de voir certaines maisons, ne pouvant satisfaire leur clientèle, être obligées de renoncer au bénéfice des commandes qui leur avaient été faites. Il n'en est rien heureusement.

Souhaitons que cette grève soit enfin la dernière, et que les ouvriers, éclairés sur les agissements des socialistes, aient assez d'énergie pour secouer la domination de quelques énergumènes qui vivent depuis trop longtemps aux dépens des travailleurs honnêtes.

Un petit nombre de tisserands, à Evrunes comme à Cholet, ont donné déjà l'exemple du courage en reprenant les premières tâches, malgré les menaces et les tentatives d'intimidation.

A ce petit nombre de s'organiser, et autour de lui viendront se grouper l'immense majorité des tisserands de la région choletaise, désabusés des théories socialistes.

M. Chevreul, qui continue à garder la Chambre, a éprouvé dimanche matin une joie bien douce pour un savant. On est venu lui apprendre que la ville de Paris allait

admettre, pour ses écoles de garçons et de filles, une méthode d'enseignement des couleurs, dressée d'après les principes de M. Chevreul et basée conséquemment sur cet axiome : Mettre une couleur sur une toile ou sur une robe, ce n'est pas seulement montrer cette couleur, c'est teindre de sa complémentaire tous les objets voisins. Dans l'industrie et même dans la toilette féminine, les applications de cette doctrine sont nombreuses.

Les amis et connaissances des familles PETIT et PÉLOU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de M. PIERRE PETIT, dont les obsèques ont eu lieu jeudi dernier, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la messe de huitaine qui sera célébrée en l'église Saint-Nicolas, demain mercredi, 24 courant, à 9 heures du matin.

CONSEILS ET RECETTES.

LES RHUMATISMES

Avez-vous des rhumatismes, des douleurs dans les jointures ? Souffrez-vous de la goutte ? Essayez des cataplasmes de choux : ça ne vous coûtera rien ou presque rien et vous n'aurez peut-être pas besoin d'autre chose. Voici comment on fait ces cataplasmes et la manière de s'en servir :

On prend de trois à cinq grandes feuilles de choux ; on enlève la partie dure de la grosse côte du milieu et on applatit les autres avec le manche d'un couteau. On met ensuite les feuilles les unes sur les autres et on les coupe ensemble. Cela fait, on les approche du feu, et lorsqu'elles sont bien ramollies et tièdes, on les applique sur la partie malade mise à nu, et on les fixe au moyen d'une bande de serviette. Si au bout de douze heures le mal n'a pas disparu on renouvelle l'appareil.

BRULURES DE L'ŒIL

1^o Brûlure par les acides : Laver immédiatement à grande eau. Mettre tout le temps des compresses souvent trempées dans de l'eau de Vichy aussi froide que possible.

2^o Brûlure par la potasse : Grands lavages d'abord à l'eau ordinaire, ensuite avec la solution suivante : Eau distillée, 400 grammes ; acide phénique, 2 grammes. Laisser une compresse à demeure sur l'œil ;

3^o Brûlure par la chaux, particulièrement grave : Lavages avec de l'eau sucrée, compresses trempées dans de l'eau sucrée ;

4^o Brûlure par métaux en fusion : En attendant l'arrivée du médecin, appliquer sur l'œil des compresses imbibées avec solution boriquée glacée à 3 gr. 400.

NETTOYAGE DES OBJETS NICKELÉS

Graisser la surface rouillée, quelques jours après frotter les taches avec un linge imbibé d'ammoniaque. Laver à grande eau et essuyer. Si les taches persistent, les toucher légèrement avec une solution d'acide chlorhydrique 2/3 eau et 1/3 acide, essuyer, laver avec de l'eau, essuyer de nouveau et passer au tripoli.

GREFFAGE POUR OBTENIR SUR LE MÊME ARBUSTE DES GROISELLES BLANCHES ET ROUGES

Pour obtenir des groiseilles blanches et rouges sur le même arbre, il faut prendre une jeune branche de chaque espèce et de grosseur égale. On les fend en deux par le milieu, la moitié de l'une est appliquée contre la moitié de l'autre et les deux sont jointes au moyen d'une ligature, de manière à faire approcher les écorces le plus près possible. Cette greffe est alors plantée dans un pot, comme une bouture, et placée sous châssis en couche tiède.

Lorsque la racine est suffisamment formée, on plante la bouture à l'air libre. Par ce moyen, on est sûr d'obtenir des grappes des deux couleurs, sans qu'il soit possible d'en découvrir la greffe.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 octobre.

Le marché est défavorablement impressionné par le projet d'impôt sur le revenu émanant du ministre des finances. Le 3 0/0 recule à 82,50 ; le 4 1/2 0/0 descend à 105,70.

Le Crédit Foncier montre une très grande fermeté à 1,370. Les diverses obligations ont un marché très actif. Les foncières 1883, libérées, sont à 469,30 cours certainement très avantageux. Les foncières 1883 devront monter à l'approche du coupon semestriel.

La Société Générale reste inébranlable à 477,50. De même la Banque d'Escompte cote 510.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 608,75.

La faiblesse des rentes d'une part, quelques réalisations d'autre part, déterminent un peu de recul sur l'action de Panama à 280. Le tirage du 15 octobre sur les obligations nouvelles de la Compagnie ayant été effectué dans des conditions qui assureraient l'attribution de tous les lots à des obligations placées, a exercé une influence nettement favorable sur les cours.

L'obligation des Immeubles a des demandes à 335. L'achat de ces titres doit être recommandé d'une façon toute spéciale en raison de l'avantage exceptionnel qui ressort de leur remboursement à 1,000 francs.

La Compagnie Transatlantique s'inscrit à 552,50.

L'action du Patrimoine-Vie continue à se traiter de 75 à 80 francs. Valeur d'avenir.

L'obligation des Chemins de fer Economiques se termine à 362,50.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 23 octobre

Clara Soleil, comédie en 3 actes.

L'Amour que qu'est qu'ça, vaudeville en 1 acte.

Jeudi 25 octobre

Le Postillon de Lonjumeau, opéra-comique.

Les Noces de Jeannette, opéra-comique.

BOURSE DE PARIS

DU 22 OCTOBRE 1888.

Rente 3 0/0	82 42
Rente 3 0/0 amortissable	85 30
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 70
Obligations du Trésor	507 50

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable Lessive-Iris avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

HERNIÉS

ET MALADIES DE LA MATRICE

sûrement enrayées et guéries par le nouveau traitement du

Docteur B. Pelletier

de la faculté de Montpellier, cabinet, 8, rue Boussairolles.

Paiement des honoraires après guérison. Le Docteur donnera ses consultations à : ANGERS, hôtel d'Anjou, le mercredi 24 octobre ; SAUMUR, grand hôtel de Londres, le jeudi 25 octobre.

Le Docteur revient tous les 2 mois visiter ses clients.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66.)

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnu supérieur pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur

GRANDE LIQUIDATION

POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS LES RAYONS

Nouveautés et Confections pour Dames, Mérinos, Draperies, Fourrures, Blanc, Rouennerie, Toiles

COUVERTURES ET COUVRE-PIEDS

MERCERIE ET BONNETERIE

RAYON SPÉCIAL DE CONFLECTIONS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

CHAPELLERIE — PARAPLUIES

VILLE DE BOURGUEIL

Adjudication

Le Maire de Bourgueil donne avis qu'au **MARDI 14 novembre**, à 4 heures du soir, il sera procédé, dans une des salles de l'établissement, au rabais et par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication de la fourniture du **Charbon de terre** à l'Hospice pendant les années 1889, 1890 et 1891.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat de la Mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance le matin, de 8 heures à midi.

Bourgueil, le 10 octobre 1888.

Le Maire,

Signé: LEJOUTEUX.

AVIS

Le **VENDREDI 26 octobre 1888**, à 1 heure du soir, à la propriété de La Ruie, commune de Saumur, il sera procédé, par le ministère de M. PAOUX, commissaire-priseur, à la vente, aux enchères publiques, de la **RÉCOLTE** à faire sur environ 1 hectare 50 ares de vignes rouge et blanche, en plusieurs parcelles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M. HÉDELIN, notaire à Angers.

A VENDRE

Par Adjudication

Le **SAMEDI 3 novembre 1888**

à 2 heures,

En l'étude de M. Hédelin, notaire

Fonds de Commerce

DE

FABRICANT DE BILLARDS

Exploité à Angers, place Saint-Martin

A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

Etude de M. F. VERLET, notaire à Fontevault.

A VENDRE

A l'amiable

LA PROPRIÉTÉ

DE

L'ANCIEN MOULIN

De Pas-de-Loup,

Situé commune de Saix

Comprenant: Bâtimens d'habitation et d'exploitation, terres, vignes et bois; le tout d'une contenance de 4 hectares 87 ares 63 centiares. Rendez-vous de chasse.

S'adresser, pour traiter, soit à M. RONDEAU, expert à Brézé, soit à M. VERLET, notaire.

A VENDRE

Plusieurs chiens courants

BRIQUETS ET BASSETS

à l'essai.

S'adresser à M. ROUSSE, à Souzay.

ON ACHÈTERAIT un chien épagneul, bien dressé.

A CÉDER DE SUITE

Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie

Bourg d'Allonnés.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

ET BONNETERIE

Situé dans bon quartier de

la Ville.

S'adresser au bureau du journal.

Petite JUMENT hongroise, très douce, taille 1 m. 46.

A VENDRE pour cause de départ.

S'adresser à M. RAMBAULT, marchand, rue de la Fidélité.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. Prix très avantageux.

ON OFFRE de suite dans

un emploi lucratif de 3 à 4,000 francs sans cautionnement.

Bonnes références tout exigées.

S'adresser au bureau du journal.

LA **Réglisse Sanguinède** GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

GUÉRISON CERTAINE de TOUTES LES Affections de la Peau: DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, 41, rue St-Urbain, à MELUN (S.-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

SUCRE

PUR CANNE POUR VENDANGES

à 68 fr.

LES 100 KILOGR.

Entrepoteur: A. COURTET, Saumur.

Se charge également de donner tous les renseignements

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS

Par **HYPOTHÈQUE**, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX

Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.

Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laflotte, PARIS

ÉPICERIE PARISIENNE

M^{on} **IMBERT et Fils**

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

Bougie du Soleil, le paquet de 500 gr...	70
— à trous.....	90
— de l'Étoile.....	1 20
Huile Colza épurée, le 1/2 kilog.....	35
Café grillé, première qualité, le 1/2 kilog.....	2 30
Sucre 1 ^{er} choix, le kilog.....	1 05

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclesiastiques.

Saumur, imprimerie de [PAUL GODET.

CACAO PUR VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.80, et fr. 1.40.

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.